

Projet de Stabilisation et de Relance dans l'Est de la RDC (P175834)

Avance pour la Préparation du Projet - PPA

**Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
(PMPP)**

Mars 2021

1. La République Démocratique du Congo (le Bénéficiaire) prévoit de mettre en œuvre le Projet de Stabilisation et de Relance à l'Est de la RDC (le Projet) pour lequel elle a demandé une Avance pour la Préparation de Projet (PPA). Le PPA sera géré par la Cellule d'Exécution du Projet (PIU) du Projet d'Amélioration de la Sécurité de l'Aéroport de Goma (P153085), à savoir la Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM, Cellule de Mise en Œuvre du Projet de Transport Multimodal) sous le Ministère de Transport. Conformément à l'accord de PPA, y compris le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du PPA, le Bénéficiaire assurera la mise en œuvre de mesures et d'actions importantes afin que le PPA soit mis en œuvre conformément aux Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque Mondiale.

2. Activités devant être financées par le PPA : Les fonds du PPA seront principalement utilisés pour les activités visant à aider à la préparation opportune du projet et à assurer la réalisation des conditions de préparation pour la mise en œuvre. Ces activités comprennent :

- a. Les études de faisabilité technique et les études préparatoires, y compris la préparation des documents clés du projet (notamment les documents de sauvegarde, le manuel de mise en œuvre du projet, le manuel de gestion des plaintes, etc.) ;
- b. Le soutien à la formation et l'activation d'un "Groupe de Travail Technique" sous la supervision des trois gouverneurs provinciaux pour permettre une coordination régulière entre les trois provinces pendant la préparation du projet ainsi que l'interaction avec l'équipe de projet de la Banque mondiale ;
- c. Le recrutement du personnel clé de mise en œuvre du Projet ;
- d. Les coûts de fonctionnement du CEPTM (pour la mise en œuvre du PPA), du Groupe de Travail Technique, et de la nouvelle PIU qui sera mise en place pour le Projet.

3. Ce Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) vise à contribuer à un engagement coordonné et continu des acteurs pertinents ainsi que des personnes affectées et des parties intéressées tout au long de la mise en œuvre du PPA. Dès que le Bénéficiaire aura accès au PPA, un Cadre d'Engagement des Parties Prenantes sera préparé pour le projet principal avant l'évaluation du Projet. Par conséquent, le but de ce PMPP est de décrire l'engagement des parties prenantes du projet pour s'assurer qu'elles comprennent les avantages du Projet ainsi que les risques sociaux et environnementaux et les mesures d'atténuation pendant la mise en œuvre du PPA. Il permettra aux parties prenantes de fournir leurs commentaires et leur contribution à la préparation des divers instruments d'atténuation des risques ainsi qu'à toute autre activité mise en œuvre dans le cadre du PPA. Ce PMPP décrit la nature des parties prenantes attendues ainsi que leurs besoins d'information, et les méthodes de leur engagement pendant les activités financées par le PPA.

4. Le développement du PMPP a été guidé par les exigences de la norme environnementale et sociale 10 (NES n° 10) de la Banque mondiale sur la mobilisation des parties prenantes et la divulgation d'informations. La norme souligne que la nature et le niveau de l'engagement des parties prenantes doivent être proportionnels au niveau des risques et des impacts prévus dans le Projet.

5. Comme indiqué ci-dessus, les activités mises en œuvre dans le cadre du PPA sont principalement analytiques. Par conséquent, aucun risque environnemental ou social ne découlera des activités physiques. Cependant, l'établissement des études techniques peut poser des problèmes environnementaux tels que la production de déchets électroniques qui doivent être éliminés de manière appropriée conformément aux exigences de la Norme ES 3. En outre, il est également essentiel que toute assistance technique soit fournie conformément aux normes définies dans le Cadre Environnemental et Social de la Banque. Ainsi, les instruments développés dans le cadre du PPA respecteront lesdites normes et seront donc approuvés par la Banque mondiale. De même, la Banque veillera à ce que tous les risques

en aval résultant des études et des consultations soient évalués et que les mesures d'atténuation respectives soient planifiées et mises en œuvre par le client avant même l'approbation du Projet. L'inclusion précoce des différentes parties prenantes dans la conception et la communication du projet est également importante. Des dispositions sont donc incluses dans le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du PPA et dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social du PPA, ci-joints.

Préparation des Instruments de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux

6. Le fonds sera utilisé pour la préparation de plusieurs instruments de gestion des Risques Sociaux et Environnementaux, y compris la consultation adéquate des différentes parties prenantes.

- Cadre de Mobilisation des Parties Prenantes
- Évaluation des Risques d'Exploitation et d'Abus Sexuels
- Manuel et Mise en place du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
- Cadre de la Politique de Réinstallation
- Cadre de Planification des Peuples Autochtones
- Évaluation des Risques liés à la Sécurité et Plan de Gestion de la Sécurité
- Procédures de Gestion du Travail
- Plan de Mobilisation des Parties Prenantes

7. La préparation de chacun des instruments d'atténuation des risques sociaux et environnementaux ci-dessus impliquera plusieurs parties prenantes, notamment les ministères, départements et agences concernés. Le Bureau de la Présidence, le Ministère des Finances et les Gouvernements Provinciaux du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri, par l'intermédiaire d'un Groupe de Travail Technique, seront les principales parties prenantes institutionnelles à consulter pendant la préparation de tous ces documents. En outre, le client consultera toutes les parties prenantes jugées pertinentes, ainsi que les membres de la communauté et les organisations de la société civile concernées, conformément aux meilleures pratiques décrites dans la Norme environnementale et social (NES) n° 1 et les notes d'orientation qui l'accompagnent. Les instruments qui en résulteront décriront le processus de consultation, sa méthodologie et les documents de mise en œuvre correspondants.

Personnes ou groupes défavorisés et vulnérables

8. Un certain nombre d'individus ou de groupes défavorisés et vulnérables peuvent être affectés par le Projet de Stabilisation et devront être consultés lors de la préparation des instruments de sauvegarde du projet sous l'égide du PPA. Ces groupes peuvent inclure des femmes et leurs organisations, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des malades chroniques, ainsi que des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDPs), des communautés mal desservies, des peuples autochtones et des personnes confrontées à des barrières d'alphabétisation, linguistiques, culturelles et économiques (extrême pauvreté). Dans le cadre des activités de consultation entreprises pour les instruments à produire dans le cadre du PPA, ces catégories de personnes seront particulièrement ciblées; elles recevront des informations adéquates pour comprendre la nature des activités du projet et les impacts positifs et négatifs potentiels du projet afin de garantir leur participation aux bénéfices du projet et d'éviter les impacts disproportionnés. Elles recevront également des informations sur la manière d'accéder au mécanisme de gestion des plaintes (MGP) liées aux activités du PPA (et éventuellement au MGP du projet, lorsqu'il est établi après l'approbation du projet et avant la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain.).

Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) relatifs au PPA

9. Les plaintes liés aux activités du PPA seront traités par le Spécialiste du Développement Social au sein de la Cellule d'Exécution du Projet (PIU) du Projet d'Amélioration de la Sécurité de l'Aéroport de Goma (P153085), à savoir la Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM). Ce spécialiste sera assisté par le spécialiste supplémentaire du développement social et le spécialiste EAS/HS à embaucher dans le cadre des activités du PPA. Un registre permettant d'enregistrer les informations sur tous les griefs et leur résolution sera conservé par le PIU.

Budget

10. Le budget estimé pour mener les activités de consultation liées à ce PMPP du PPA est de 10 000 \$.

Résumé des Parties Prenantes au Niveau National, Régional et Communautaire en fonction des activités du PPA.

Parties Prenantes	Pertinence	Niveau d'Engagement	Méthode d'Engagement	Fréquence de d'Engagement
Soutenir le financement d'études et de consultations techniques ainsi que le respect des conditions de préparation à la mise en œuvre avant l'approbation.				
La Présidence	Élevé	National	Consultations	Trimestriellement
Ministère des Finances	Élevé	National	Consultations	Trimestriellement
Ministère chargé des Mine	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de la Décentralisation et Réformes institutionnelles	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Infrastructures et travaux publics	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère du Plan et de la reconstruction	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Ressources hydrauliques et de l'électricité	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Affaires sociales et Ministère du Genre, famille et enfant	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Environnement et Développement Durable	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Urbanisme et Habitat	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Administration Provinciale du Sud Kivu, Nord Kivu et Ituri	Élevé	Provincial	Consultations	Trimestriellement
Administration locale (Communes)	Élevé	Local	Consultations	Trimestriellement
Organisations de la société civile y compris les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Organisations de Producteurs	Élevé	National, provincial, local	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation

MONUSCO	Élevé	National, provincial, local	Entrevues avec des informateurs clés (KII), Consultations	Trimestriellement
Agences des Nations Unies et autres partenaires du développement	Élevé	National, provincial, local	Consultations	Semestriellement
Communautés	Élevé	Provincial, local	Groupe de discussions (FGD), Consultations	Trimestriellement
Jeunes	Élevé	Provincial, local	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Jeunes femmes	Élevé	Provincial, local	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Secteur Privé	Élevé	National, provincial, local	Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Media	Élevé	National et provincial	Consultations	À DÉTERMINER
Préparation des Instruments de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux				
Ministère de la Décentralisation et Réformes institutionnelles	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Infrastructures et Travaux Publics	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère du Plan et de la Reconstruction	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Electricité	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère des Affaires sociales et Ministère du Genre, Famille et Enfant	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Environnement et Développement Durable	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Urbanisme et Habitat	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale	Élevé	National, provincial	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
Administration provinciale du Sud Kivu, Nord Kivu et Ituri	Élevé	Provincial	Consultations	Trimestriellement
Administration locale (Communes)	Élevé	Local	Consultations	Trimestriellement
Organisations de la société civile y compris Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Organisations de Producteurs	Élevé	National, provincial, local	Consultations	Au hasard dans le cadre de la préparation
MONUSCO	Élevé	Provincial, local	KII, Consultations	Trimestriellement
Agences des Nations Unies et autres Partenaires du Développement	Élevé	Provincial, local	Consultations	Semestriellement
Communautés	Élevé	Provincial, local	Groupe de discussions (FGD), Consultations	Trimestriellement
Les jeunes	Élevé	Provincial, local	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études

Les jeunes femmes	Élevé	Provincial, local	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Refugiées et Personnes déplacées (IDPs)	Élevé	Provincial, local	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Peuples Autochtones (PA)	Élevé	Localités avec communautés PA dans les trois provinces	KII, FGD, Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Secteur Privé	Élevé	National, provincial, local	Consultations	Trimestrielle pendant la préparation des études
Media	Élevé	National et provincial	Consultations	À Déterminer
Autres groupes de parties prenantes clés identifiés lors de la préparation du PMPP du projet	À Déterminer	À Déterminer	À Déterminer	À Déterminer